



# Municipalité des Îles-de-la-Madeleine

Bureau du maire

## RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE 2014 ET LES ORIENTATIONS POUR LE BUDGET 2015

Chères citoyennes,  
Chers citoyens,

C'est avec plaisir que je dépose aujourd'hui le rapport sur la situation financière de la Municipalité, comme le prescrit la Loi sur les cités et villes du Québec.

### 1. UNE OBLIGATION LÉGALE

Conformément à l'article 474.1 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., c. C -19), le maire d'une municipalité doit faire rapport sur la situation financière de la municipalité au cours d'une séance du conseil. Ce rapport doit notamment traiter des éléments suivants :

- ❖ les derniers états financiers (2013), le dernier rapport des auditeurs externes;
- ❖ les indications préliminaires aux états financiers de l'exercice en cours;
- ❖ les orientations générales du budget 2015.

Je dépose également en annexe, comme il est prescrit, la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ que la Municipalité a conclus depuis la dernière séance du conseil et au cours de laquelle il a fait rapport de la situation financière, de même que les contrats de plus de 2 000 \$ avec un même contractant lorsque l'ensemble de ces contrats dépasse 25 000 \$. Cette liste est incluse en annexe de ma présentation.

### 2. ÉTATS FINANCIERS

#### 2.1 Les états financiers 2013

Le conseil d'agglomération ainsi que le conseil municipal des Îles-de-la-Madeleine ont déposé, le 10 juin dernier, le rapport financier 2013 de l'auditeur externe Corbeil Boudreau & associés inc. Le rapport de l'auditeur indépendant conclut que :

« Fondement de l'opinion avec réserve

La participation de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine à la Régie intermunicipale de transport Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (la Régie) pour les services de transport collectif doit être reflétée dans les états financiers de la Municipalité par la méthode de la consolidation proportionnelle, selon laquelle la Municipalité inscrit sa quote-part de chacun des actifs, des

passifs, des revenus et des charges qui sont sous contrôle partagé. Au rapport financier 2013, la consolidation proportionnelle n'a pas été effectuée.

La quote-part de la Municipalité dans la Régie correspondait au 31 décembre 2013 à 382 440 \$ de revenus, 312 210 \$ de charges, 44 300 \$ d'actifs financiers nets, 950 \$ d'actifs non financiers et 45 240 \$ d'excédents accumulés.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans le paragraphe sur le fondement de l'opinion avec réserve, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité LES ÎLES-DE-LA-MADELEINE et de l'organisme qui est sous son contrôle au 31 décembre 2013, ainsi que les résultats de leurs activités, de la variation de leurs actifs financiers nets (de leur dette nette) et de leurs flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public. »

À ce titre, les états financiers affichent que les opérations municipales de l'année 2013 se sont soldées par un surplus consolidé de 1 130 012 \$. Une fois extraits les surplus ou les déficits générés dans les services d'aqueduc, d'égouts et de boues de fosses septiques ainsi que le surplus du CLD, le surplus général non réservé se chiffre à 847 234 \$.

L'état du surplus accumulé se chiffrait à 1 666 737 \$ au 31 décembre 2013, réparti de la façon suivante : 397 097 \$ au local ou ville centre et 1 269 640 \$ pour l'agglomération dont près de 1 M\$ provient des compensations gouvernementales pour la collecte sélective.

Malgré des investissements de 5,9 M\$ dans les immobilisations en 2013, la Municipalité réussit à contrôler son niveau d'endettement total net à long terme consolidé, qui s'établissait à 16 868 173 \$ au 31 décembre 2013, en y retranchant 873 915 \$.

### **3. INDICATIONS PRÉLIMINAIRES POUR L'ANNÉE 2015**

L'élaboration du budget 2015 a encore une fois nécessité un travail considérable de la part des différents services. Le conseil municipal a demandé un effort important de compression des dépenses dans l'objectif de maintenir le taux de taxes à un niveau acceptable. Depuis les deux dernières années, la Municipalité des Îles a vu ses revenus diminuer considérablement : les taxes ont été gelées en 2013 et elles ont été ajustées de 1,4 % en 2014, ce qui a amené moins de 200 000 \$ de revenus nouveaux.

En 2014, nous avons connu un hiver exceptionnel qui a engendré des dépenses supplémentaires en déneigement de plus de 300 000 \$. Les revenus liés au remboursement de la TVQ ont été réduits de 450 000 \$ et le contrat de traitement des matières résiduelles a quant à lui augmenté de 300 000 \$. Ces dépenses se sont chiffrées à plus de 1 M\$. Ce ne sont que quelques exemples des défis auxquels l'administration municipale a dû faire face.

Malgré tout, une analyse des revenus et des dépenses pour l'année 2014 nous permet d'anticiper le maintien de l'équilibre budgétaire, et ce, malgré un contexte économique difficile et l'arrivée de dépenses non prévues.

#### 4. RÉMUNÉRATION ET ALLOCATION DES ÉLUS

Conformément à ce qu'exige l'article 11 de la Loi sur le traitement des élus municipaux (L.R.Q., c. T-11.001), je vous mentionne que les rémunérations et les allocations de dépenses que les membres du conseil reçoivent respectivement de la Municipalité et de l'Agglomération sont indiquées en annexe.

#### 5. LES ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU BUDGET 2015

Dans l'objectif de retourner vers l'équilibre budgétaire, le gouvernement du Québec a procédé à une multitude de changements qui ont des impacts dans le monde municipal. Le pacte fiscal transitoire et l'augmentation du tarif de la Sûreté du Québec augmentent l'écart déjà existant entre les responsabilités qui nous incombent et les revenus dont nous disposons pour y faire face.

Le contexte économique global nous incite à la prudence : il nous faut limiter nos dépenses, tenter d'augmenter nos revenus, tenir compte de la capacité de payer de nos contribuables et viser le maintien d'une desserte de services de qualité aux citoyens. Il nous faut donc faire autrement.

Avec une telle toile de fond, l'élaboration du budget pour l'année 2015 relève presque de l'exploit. Il faut ici rappeler qu'en 2013, il y a eu un gel de taxes, en 2014, un mince ajustement à la hausse de 1,4 % et, en parallèle, des coupures de plus de 1 million de dollars auxquelles se sont ajoutées des pertes de revenus liées aux transferts gouvernementaux. En mai 2014, un comité d'examen des finances publiques a été mis sur pied, ayant pour mandat d'analyser chaque secteur, chaque service, chaque poste budgétaire et de faire des recommandations.

Pour 2015, l'adoption d'une série de mesures nous permettra de limiter l'augmentation moyenne du compte de taxes. À titre d'exemple, le tableau ci-dessous indique le scénario envisageable, aux fins de compromis, pour des augmentations du taux d'imposition variant de 2 % à 4 %.

<b>Augmentation du taux d'imposition</b>	<b>Revenus additionnels (Municipalité) PAR AN</b>	<b>Impact sur compte de taxes moyen (contribuable) PAR AN</b>
<b>2 %</b>	290 000 \$	39 \$
<b>3 %</b>	435 000 \$	58 \$
<b>4 %</b>	580 000 \$	78 \$

Comme depuis plusieurs années, nous avons dû nous serrer la ceinture. En 2015, pour en arriver à un scénario respectable, il nous faut faire les choses autrement et revenir à notre mission de base. Nous avons dû faire des choix très difficiles, qui changeront le niveau de service offert par la Municipalité depuis 2002. Le contexte a changé. Non seulement il a changé, mais les gouvernements demandent de plus en plus d'efforts fiscaux aux municipalités. Il est important aussi de souligner le fait que parmi nos responsabilités se jumellent celles des services d'agglomération. Ainsi, la Municipalité des Îles, pour exercer ses compétences d'agglomération, compose avec les mêmes ressources (élus, administration) qui, elles, assument les responsabilités des deux entités — municipalité centrale et agglomération. Diverses recommandations ont été déposées auprès de l'administration et ont subi une analyse approfondie de la part de notre équipe administrative tout au cours de l'automne dernier.

Comme indiqué plus haut, des mesures ont été adoptées pour rationaliser les dépenses. Voici quelques-unes de ces mesures.

- Le salaire des élus et des employés cadres sera gelé pour 2015. Les cadres renoncent ainsi à l'application des modalités prévues à la dernière année de leur convention de travail. De plus, le départ à la retraite d'un cadre supérieur a permis une réorganisation administrative. Ces mesures permettent de réaliser des économies d'environ 150 000 \$.
- Le Service du loisir, de la culture et de la vie communautaire reverra son offre de services. De la gestion des salles municipales à l'aide financière aux organismes et événements, tout a été revu en profondeur. Des changements importants sont à prévoir, par exemple en ce qui concerne la fréquence de l'entretien dans nos différents sites.
- Des changements s'opéreront aussi en ce qui a trait à la collecte des ordures dans les différents commerces du territoire. Au cours de l'année 2015, nous comptons céder au privé cette responsabilité par le biais d'un appel d'offres. Pour nous, cela représente des économies en temps et en main-d'œuvre; pour le privé, cela répond aux nombreuses demandes de céder certaines de nos responsabilités aux entrepreneurs du territoire. Nous espérons que le niveau de service et les tarifs seront similaires à ceux de la Municipalité.
- Les Services techniques et des réseaux publics reverront également leur façon de faire. Notons, à titre d'exemple, que le citoyen devra dorénavant prévoir le service d'ouverture ou de fermeture de l'alimentation en eau (bonhomme), qu'à la suite de l'étude du Centre de gestion de l'équipement roulant, la structure du service mécanique sera revue et qu'il en sera de même pour les horaires de travail de tous les secteurs (mécanique, voirie, déneigement, etc.).
- Le Service de l'urbanisme, jusqu'au début mai, composera avec un inspecteur au travail au lieu de deux.
- L'administration générale ne remplacera pas les périodes de vacances et les heures d'ouverture des bureaux seront diminuées aux points de service.

Un autre grand changement est la décision gouvernementale de confier la responsabilité du développement régional et du développement économique aux MRC, dans notre cas à l'Agglomération des Îles-de-la-Madeleine. Il nous faut donc relever nos manches et assumer notre leadership. Nous allons, de manière cohérente et en collaboration avec nos partenaires, planifier nos actions en matière de développement et prioriser les secteurs porteurs pour notre communauté. En ce qui concerne plus précisément le développement régional qui était sous la responsabilité de la Conférence régionale des élus Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, il reviendra maintenant à l'Agglomération de concerter les acteurs du milieu. À ce chapitre, le Forum des partenaires déjà en place et qui regroupe les principaux partenaires de notre communauté sera l'instance toute désignée pour définir et orienter nos interventions.

Un important défi nous attend au cours de l'année 2015, celui d'arriver à une entente avec nos employés syndiqués sur une nouvelle convention collective qui tiendra compte de la situation actuelle des finances publiques. Le contexte nous impose à tous de faire preuve d'une grande maturité. Notre capacité d'action est limitée, l'effort devra être collectif. Nous nous attendons à ce que chacun de nos employés participe à cet effort, car collectivement, nous cherchons à maintenir tant les emplois que les services offerts aux citoyens. Avec une ouverture d'esprit et dans le respect mutuel, nous croyons qu'il sera possible de s'entendre.

Par ailleurs, même si le contexte n'est pas facile, nous devons continuer d'avoir confiance en notre avenir et investir dans notre communauté. Sur le plan des infrastructures, des projets fort importants vous seront présentés en cours d'année. La dernière année a permis de régler le dossier de la mairie et quelques autres dossiers ont été priorisés par le conseil.

À très court terme, il y aura la réfection du chemin des Caps qui se fera au printemps. Il y aura également deux options proposées par le conseil à la population concernant l'avenir des arénas. Par le biais de soirées d'information et de consultation, deux projets vous seront présentés en détail (les coûts, l'impact financier sur le compte de taxes, etc.). À la suite de cette consultation, nous adopterons un projet de règlement d'emprunt et nous le soumettrons à la population. Chose certaine, le statu quo n'est plus possible, et il nous faut intervenir au plus vite. La conjoncture est favorable, car 2015 sera une année électorale pour le gouvernement fédéral. Comme une entente Ottawa-Québec est imminente et que celle-ci permettra de présenter le projet pour l'obtention d'une subvention, il nous faut agir. Le conseil vous demande de choisir avec lui.

À moyen terme, il y aura le projet des eaux usées dans le secteur de Havre-aux-Maisons, les résidences isolées, le bouclage du réseau d'aqueduc à L'Île-du-Havre-Aubert, les arénas, le garage municipal et la réfection du réseau routier de l'archipel. Tous ces projets sont conditionnels aux aides gouvernementales. À plus long terme, il y a la réfection de la route 199 dans le secteur de Cap-aux-Meules. Évidemment, tous ces projets ne se feront pas la même année, mais il faut les inscrire dans notre plan d'action afin de les faire reconnaître par le gouvernement du Québec. L'ensemble de ces projets se fera au fil des années et en respectant la capacité de payer des contribuables des Îles. Depuis la fusion, la Municipalité n'a pas beaucoup investi dans ses infrastructures et ce retard ne peut plus être toléré, car il finira par causer un préjudice à l'organisation.

Un exercice de rationalisation a débuté en 2008 en cédant plusieurs bâtiments à différentes organisations. Le projet de rénovation de la mairie nous permettra de nous départir du bâtiment qui abrite le Service du loisir, de la culture et de la vie communautaire et de rapatrier l'équipe du développement du milieu logée présentement à l'édifice Fernand-Cyr. Au cours de la prochaine année, cet exercice se poursuivra. L'école Marguerite-d'Youville sera mise en vente et une analyse des possibilités de mise en valeur de l'aréna de Cap-aux-Meules sera au cœur de nos discussions. À moyen terme, sous réserve de l'obtention de l'aide gouvernementale requise, les trois garages municipaux seront détruits pour faire place à un seul garage qui répondra à nos besoins. De cette façon, nous voulons éviter les doublons, maximiser les espaces déjà disponibles et rationaliser pour diminuer les coûts d'entretien.

En ce qui concerne notre participation au projet de parc éolien en Gaspésie, en cours d'année 2015, notre Municipalité devrait pouvoir toucher des revenus issus de l'exploitation du parc éolien communautaire des Plateaux de la Matapédia. Ce projet a été mis en opération le 5 décembre dernier. Il est piloté par la Régie intermunicipale de l'énergie Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (RIEGIM), dont la Municipalité est membre. Il s'agit d'une initiative régionale où chacune des 37 municipalités membres tirera un bénéfice direct de la mise en valeur de nos ressources naturelles. Les revenus liés à ce projet sont fort intéressants pour une municipalité comme la nôtre. Pour une rare fois, nous aurons accès à des revenus qui ne proviennent pas de la taxation. Ce sera pour nous une nouvelle source de revenus mise au service du développement de notre territoire. Aussi, en fin d'année 2014, la RIEGIM, en collaboration avec le Bas-Saint-Laurent, a remporté un second appel d'offres lancé par Hydro-Québec. Cet appel d'offres nous permettra de tirer profit de 100 MW supplémentaires qui seront installés sur le territoire gaspésien. De plus, la Municipalité des Îles analyse actuellement, en collaboration avec Hydro-Québec, la possibilité d'aller de l'avant avec le projet de couplage éolien-diesel, un projet de grande envergure aux retombées importantes pour notre municipalité. Ce projet sera intégré à la RIEGIM. Une lettre d'intention a d'ailleurs été reçue d'Hydro-Québec à cet effet.

Un autre dossier de grande importance pour l'Agglomération et aussi pour l'ensemble de la collectivité est la reconnaissance par le gouvernement du Québec de l'insularité. Depuis plusieurs mois, notre équipe travaille en collaboration avec le bureau du député des Îles à élaborer un argumentaire à présenter aux instances gouvernementales afin que cette reconnaissance se traduise par des actions et des mesures concrètes pour

l'Agglomération, mais aussi pour tous les citoyens des Îles. Ce sera une occasion unique de faire valoir notre différence face aux autres communautés du Québec.

En ces temps tumultueux, il nous faut travailler ensemble dans le même sens. Il faut modifier nos façons de faire. Chacun doit participer à cet effort collectif, que l'on soit citoyen, employé ou élu. Tout a été analysé, des choix ont été faits et maintenant, il faut les assumer ensemble.

*Rapport énoncé en séance ordinaire le mardi 20 janvier 2015 par le maire Jonathan Lapierre.*

## ANNEXE A

### CONTRATS DE 25 000 \$ ET PLUS ET CEUX DE 2 000 \$ TOTALISANT PLUS DE 25 000 \$ OCTROYÉS PAR LA MUNICIPALITÉ AU COURS DE LA PÉRIODE DU 12 NOVEMBRE 2013 AU 9 JANVIER 2015

Nom du contractant	Objet du contrat	Contrepartie (taxes incluses)
Bau-Val inc.	Fourniture d'asphalte froide	55 409,89 \$
Bourgeois Lechasseur Architectes	Services professionnels - réaménagement de la salle communautaire et de la mairie	104 857,20 \$
Centre de recherche sur les milieux insulaires et maritimes (CERMIM)	Services professionnels - Étude de pré faisabilité parc régional terres publiques, Programme Climat municipalités, Dernier versement « Laboratoire rural », Révision plan gestion des matières résiduelles, Révision système de compostage.	189 257,11 \$
Centre de récupération Ré-Utiles inc.	Redevances, dernier versement acquisition du bâtiment	68 613,50 \$
Centre local de développement des Îles (CLD)	Contribution municipale, versement de la subvention MEIE, location de bureaux	763 232,42 \$
Centre régional de services aux bibliothèques publiques Gaspésie- Les Îles	Contribution municipale (entente de service)	58 401,26 \$
Chenell Dirk	Déneigement des routes de L'Île-d'Entrée	35 987,12 \$
Clarke Paula	Contrats 2013 et 2014 - agente canine (recensement en 2013, application du règlement en 2014)	42 540,76 \$
Coast Tires & Auto Service	Fourniture de pneus	26 387,38 \$
Constructions A.Y. Bouffard	Location de machinerie avec main-d'œuvre pour le déneigement, bris d'aqueduc et pour le CGMR	44 335,06 \$
Constructions Renaud & Vigneau inc.	Construction de l'abri à sel, fourniture de la plateforme de pressage VHU au CGMR, de fenêtre et d'un abri de porte au CGMR et de l'ouvrage de béton Place des gens de mer	75 508,70 \$
Corbeil, Boudreau & Associés inc.	Services professionnels - préparation et présentation du rapport financier 2013 et collecte des matières résiduelles, soutien à la comptabilité	77 721,39 \$
Cyr Jean-Guy	Fourniture de machinerie et main-d'œuvre - contrat de déneigement 2013-2014 et une partie de 2014-2015	68 065,20 \$
Déziel Québec	Fourniture de pièces et réparation de machineries de déneigement	64 013,47 \$
Électrimat	Fourniture de lampes au DEL pour lampadaires	197 124,64 \$
Électro informatique Michaud	Banque d'heures, fourniture et installation d'équipement informatique (serveur, logiciel)	106 045,27 \$

Emco Corporation	Fourniture de matériaux d'aqueduc (inventaire et projet de réhabilitation du chemin des Caps	181 897,23 \$
Entreprises Artho inc.	Fourniture de gravier	33 983,58 \$
Entreprises G.N.P. inc.	Travaux projet eau potable Grande-Entrée, volet 1	223 399,01 \$
Entreprises Larebel inc.	Travaux de protection contre l'érosion étangs aérés de CAM, travaux chemin des caps	267 591,84 \$
Entreprises Nadyco inc.	Travaux suite à la décontamination au sous-sol de la mairie	63 437,47 \$
Entreprises Sigma inc.	Fourniture de pièces pour les véhicules et machineries	29 235,24 \$
Goodyear Canada inc.	Fourniture de pneus	29 660,16 \$
Groupe Ultima inc.	Assurances	338 357,00 \$
HQ Distribution inc.	Fourniture de mâchoires de survie	30 468,38 \$
Installations Électriques Langford	Travaux à la station d'égout « Pas perdus », prise rapide pour génératrice, entrée électrique pour La Côte	54 507,13 \$
Jean Boucher, arpenteur-géomètre	Services professionnels - projet eau potable HAM et route 199 CAM	53 253,15 \$
Joncas Huguette	Fourniture œuvre d'art - Place des gens de mer	27 500,00 \$
Josey Ralph	Déneigement des routes de L'Île-d'Entrée	40 816,15 \$
K+S Sel Windsor ltée	Fourniture de sel de déglacage	45 773,85 \$
Lafontaine Leclerc	Travaux projet eau potable Grande-Entrée, construction de puits d'eau potable et raccordement au réseau HAM	10 105 899,81 \$
Lavages industriels Vigneau	Vidanges des boues de fosses septiques	220 185,97 \$
Ledé sports inc.	Fourniture de 2 VTT - sauvetage milieu difficile d'accès	43 956,09 \$
Les constructions des Îles	Travaux de ventilation et chauffage au CGMR, de réfection de la toiture au CGMR, colmatage solage de la mairie et fourniture et installation de fenêtres caserne CAM	375 218,22 \$
LVM une division d'Englobe Corp.	Services professionnels - raccordement des puits eau potable HAM, zone industrielle lourde, risque d'érosion sentier du littoral, chemin du Moulin	119 589,41 \$
Madeleine Automobiles enr.	Fourniture d'un camion Ford F150	36 660,62 \$
Nadyco Collecte	Collecte des ordures du 10 novembre 2013 au 3 janvier 2015	850 904,87 \$
Navigation Madeleine inc.	Transport de matières résiduelles, d'asphalte froid, de chlorure de sodium et autres	118 151,35 \$
P & B Entreprises ltée	Fourniture de béton bitumineux et gravier	373 766,21 \$
P.A.D.M.	Fourniture de broche à ballots	31 043,25 \$
PG Solutions	Contrat d'entretien des logiciels	107 735,03 \$
Plomberie Cyr inc.	Installation toilette à L'Île-d'Entrée, fournaise garage IHA et système Bionest au CMF	50 656,73 \$
Réal Huot inc.	Fourniture de matériaux d'aqueduc	43 070,35 \$



Roche Limitée, Groupe-conseil	Services professionnels - construction et raccordement puits eaux potable HAM, eau potable GE	570 265,87 \$
Service d'entretien des Îles inc.	Décontamination et démolition - sous-sol de la mairie	109 255,28 \$
Servitech inc.	Services professionnels - tenue à jour du rôle, modernisation du rôle	282 280,65 \$
Société de développement durable d'Arthabaska	Fourniture de transport et traitement des matières résiduelles	1 017 934,47 \$
Soudure Techn'Îles inc.	Nettoyage et traitement de la structure de la marquise au CGMR	25 501,46 \$
Transport adapté des Îles	Contribution municipale et versement du MTQ	248 168,00 \$
Tremblay, Bois, Mignault, Lemay, avocats	Services professionnels - révision appel d'offres matières résiduelles	33 821,98 \$
USD inc.	Fourniture de bacs et accessoires pour matières résiduelles	45 307,98 \$
Vigneau Claude	Services professionnels - gestion de programme de la Société d'habitation du Québec	32 005,52 \$
Xylem Canada company	Fourniture d'une pompe d'égout et réparation de pompes d'égout	41 637,55 \$

## ANNEXE B

### RÉMUNÉRATION DES MEMBRES DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ AINSI QUE DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DES ÎLES-DE-LA-MADELEINE

POSTE	RÉMUNÉRATION DE BASE	ALLOCATION DE DÉPENSES	RÉMUNÉRATION ADDITIONNELLE <sup>1</sup>
Maire 52 % (local) 48 % (agglomération)	55 815 \$ / an	15 787 \$ / an	
Conseiller 52 % (local) 48 % (agglomération)	13 990 \$ / an	6 995 \$ / an	
Maire suppléant			2 721 \$ / an
Représentant Grosse-Île 100 % (agglomération)	6 715 \$ / an	3 358 \$ / an	

---

<sup>1</sup> Rémunération additionnelle applicable lorsqu'un membre du conseil préside une séance du conseil en l'absence du maire ou du maire suppléant :

- 78 \$ / séance au conseil local
- 72 \$ / séance au conseil d'agglomération